N°22 / HIVER 2018

Le Céteau

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE PONT-DE-BUIS LÈS QUIMERC'H

Dossier

Numérique dans les écoles

[LIRE EN P. 7]

Poudrerie et bois

[LIRE EN P. 9]

Ehpad Kerval : après les travaux, une résidence spacieuse et lumineuse

[LIRE EN P. 3]

Pont-de-Buis lès Quimerc'h
Ouvert sur le monde

Sommaire

Sommaire 2
Édito 2

Dossier
Ehpad Kerval : après les travaux, une résidence spacieuse et lumineuse 3

Vie de la commune
Un nouveau lotissement, Gwel Kaer 5
Aménagement de l'ancienne mairie : Un espace de travail partagé ou Coworking 6
Equipements numériques : les écoles sont dotées d'outils modernes 7

Zoom sur…
Environnement : de l'eau et des arbres... au service des habitants 8

Culture & Patrimoine
Poudrerie et bois 10

Expression 11

Pont-de-Buis lès Quimerc'h
Ouvert sur le monde

LE CÉTEAU N° 22
HIVER 2018

Directeur de la publication :
Roger Mellouët

Rédaction :
Commission communication

Crédit photos :
Mairie de Pont-de-Buis lès Quimerc'h

Réalisation :
GéDéZ'ailes Communication

Impression :
Cloître Imprimeur

PEFC 10-31-1238

Mesdames, Messieurs,

1918–2018, un siècle s'est écoulé depuis la fin de ce premier conflit mondial qui a coûté tant de vies humaines. Ce conflit n'a pas été sans conséquence pour les habitants de Pont de Buis et des environs qui, bien qu'éloignés du front, ont été en première ligne tout au long de ces 4 années au travers de l'activité de la Poudrerie. 2018 sera un temps fort des commémorations que nous célébrons depuis 2014.

Bâtir notre avenir sur notre passé, c'est ce que nous avons toujours voulu faire. Ainsi nous avons conservé le bâtiment de la première mairie de Pont de Buis. Nous allons le rénover pour en faire un espace de travail, de « coworking » pour sacrifier à la modernité anglo-saxonne, à disposition des particuliers et des entreprises développant le télétravail, le travail à distance.

Dans ce numéro du Céteau, nous avons aussi voulu revenir sur Kerval pour vous présenter, à vous qui n'y allez pas parce que vous n'y avez pas de proches, les nouvelles conditions de vie des 62 résidents. Kerval est désormais une résidence pour personnes âgées moderne, adaptée au mode de vie actuel. Notre volonté était d'éviter une rupture brutale entre leur vie à domicile et le nouveau rythme de vie qu'ils trouvent à la Résidence. Il semble que nous ayons réussi avec l'aide des personnels qui trouvent dans ces locaux rénovés de meilleures conditions de travail.

Je vous laisse découvrir ce numéro du Céteau qui se veut le témoin de notre vie communale, toujours aussi riche et variée. Le site Internet de la commune s'en fait quotidiennement l'écho, tout comme les panneaux d'information sur lesquels les annonces se succèdent sans discontinuer.

Il me reste à vous souhaiter, pour vous et notre commune, une année 2018 riche en évènements heureux. Tous les élus communaux se joignent à moi pour vous souhaiter bonheur, santé et réussite dans vos projets.

Bonne année, bonne santé

Bloavez mad

Roger Mellouët,
Le maire

Illustration © 123RF

Ehpad Kerval : après les travaux, une résidence spacieuse et lumineuse

L'Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de Kerval a vécu une longue période de travaux pas toujours simple à vivre pour les résidents et le personnel. Un coût d'investissement qui s'élève à 4 M€. Retour sur la vie à la résidence après ces changements nécessaires, en compagnie de Morgane Colléoc, directrice des lieux.

Des espaces communs encourageant la convivialité

« Aujourd'hui, nous sommes dans un établissement dont la refonte a été globale pour répondre aux normes. Mais aussi pour améliorer les conditions d'accueil des résidants et gérer le travail dans un espace spacieux et très lumineux qui facilite l'organisation de l'ensemble. ».

Morgane Colléoc, directrice de l'Ehpad Kerval

Le village, lieu d'échanges, de rencontre

« Ce qui frappe le plus, pour le visiteur, dans ce réaménagement, c'est la grande place centrale entre les deux unités, Armor et Argoat. C'est notre place du village avec son salon de coiffure qui tisse des liens nouveaux entre les résidants. Ils y viennent naturellement lire la presse, parler de choses et d'autres, passer un temps agréable de parole, de rencontre. Désormais, ils sont bien plus nombreux à fréquenter cet espace important de leur quotidien. ».

L'entrée du bâtiment, avec un joli parement en bois

Le travail est plus fonctionnel

« Outre ce village, les locaux administratifs et de santé sont plus vastes, donc adaptés au besoin. Cet espace apporte plusieurs points forts dans notre travail : confidentialité pour les entretiens, salles de réunions adaptées au nombre de participants, environnement plus calme, salle d'animation confortable. Le tout est vraiment humanisé et chaleureux. Les activités sont diversifiées et donc plus riches, dans une déco apaisante. Couleurs et décoration murale confortent ce bien-être. De même, vu de l'extérieur, notre image est très avenante, avec un parement bois sur le bâtiment et un nouvel environnement paysager. ».

De l'espace pour organisr des ateliers communs

Chambres douillettes, unité Alzheimer

« Pour les pensionnaires, le confort s'est beaucoup amélioré avec des chambres revisitées. L'accent a été porté sur l'isolation et les huisseries extérieures. En complément de la chaudière bois, le volet énergétique maîtrisé améliore le côté douillet des lieux. Concernant la sécurité des malades atteints d'Alzheimer, l'unité de douze lits créée rassure le personnel grâce à un accès à code digital tout en protégeant les personnes en situation de détresse. »

Mutualisation des repas

« Autre point majeur, une cuisine neuve permet de mutualiser les repas avec ceux de l'école Josette et Jean Cornec. Elle est équipée de matériel performant qui facilite l'élaboration de petits plats toujours appréciés de tous, petits et grands. Pour les vestiaires, même constat de satisfaction, les locaux sont maintenant pratiques et accessibles. La création d'un local technique, identique à celui des infirmiers, ajoute un espace fonctionnel. L'implantation d'un groupe électrogène est rassurante en cas de coupure, tout au long de l'année. ».

Des chambres lumineuses et fonctionnelles

Une cuisine équipée et performante

Chiffres-clés

> **62** résidants

> **49** encadrants, dont :

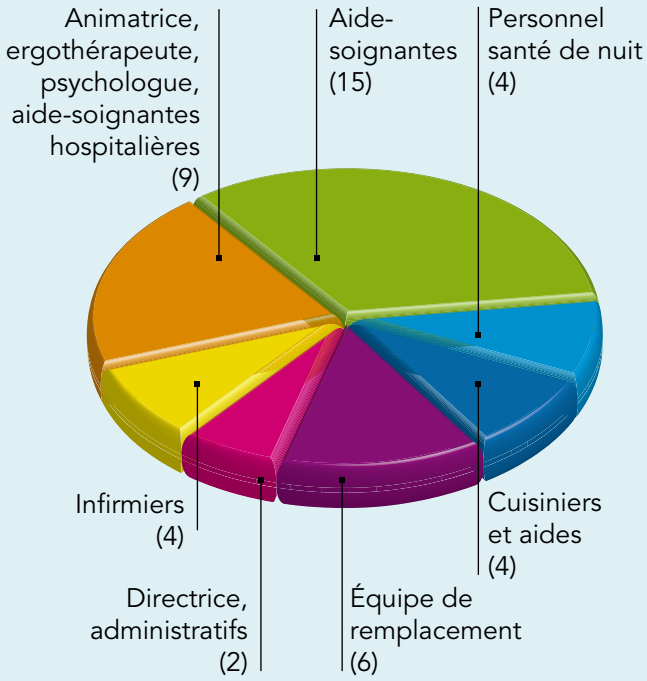

Un nouveau lotissement, Gwel Kaer

Le lotissement communal est en cours de réalisation : après les travaux de réseaux (assainissement, eau potable, eaux pluviales) et les réseaux souples (électricité et télécom), place à la réalisation des voiries et des espaces verts.

Ce lotissement situé route de Brasparts à Quimerc'h jouit d'une vue exceptionnelle. Ce lotissement à échelle humaine est composé de 26 lots de 424 m² à 816 m². Le prix de vente est de 44 euros TTC le m².

Il est désormais possible de réserver les lots, pour cela s'adresser en mairie.

Travaux la Vallée, entre le Squiriou et Quimerc'h

Afin de relier les deux agglomérations Pont-de-Buis et Quimerc'h, un projet de piste pour piétons et vélos est actuellement à l'étude.

Séparée de la chaussée par une bande enherbée de 1 mètre de large visant à garantir la sécurité des piétons et cyclistes, cette piste aura une largeur d'1,50 mètre.

Sa création nécessite la réduction de la chaussée à 5 mètres.

Aménagement de l'ancienne mairie : Un espace de travail partagé ou Coworking

L'ancienne mairie, érigée en 1953 et premier bâtiment public de la commune, elle-même fondée en 1949, n'est plus occupée depuis 2009.
Afin de conserver cette référence historique communale, une réflexion est actuellement en cours afin de transformer le bâtiment en espace de travail partagé appelé coworking, concept déjà réalisé sur Crozon.

Le bâtiment de l'ancienne mairie est inoccupé depuis 2009.

Les travaux seront réalisés par la commune et les espaces ainsi disponibles seront gérés par le collectif communautaire baptisé L@ Flottille.

Le bâtiment local, d'une superficie de 220 m², sera ainsi réhabilité en six bureaux, salle de réunion et espaces de service, espaces techniques et sanitaires communs. Le bâtiment sera alors connecté et équipé au niveau numérique.

Des locaux et services accessibles à tous

Des services et des équipements seront mis à la disposition des entrepreneurs mais aussi des particuliers et des télétravailleurs. Une attention particulière va être apportée à l'accessibilité avec une entrée du côté parking de la mairie.

Travaux d'économie d'énergie

Des travaux d'isolation seront, par ailleurs, engagés au niveau des combles et des parois de manière à limiter les déperditions de chaleur. Un double vitrage sera réalisé. Cette opération de rénovation énergétique permettra de réduire la facture énergétique du bâtiment.

Un budget de 500 000 euros est envisagé, avec des subventions de l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour 100 000 euros et du Conseil régional, la part de la commune devrait être de 250 000 euros.

Equipements numériques : les écoles sont dotées d'outils modernes

La commune ne se contente pas d'allouer des subventions, elle finance aussi les équipements en matériel, notamment en outils numériques. Le point sur ces équipements.

La commune alloue des subventions scolaires et périscolaires aux trois écoles communales. Elles sont de 52,71 euros par élève pour les fournitures scolaires et de 21,68 euros pour les activités périscolaires. Le collège en bénéficie également, pour les élèves de la localité. Mais elle finance aussi les équipements en matériel, dont les tableaux numériques interactifs. De nouveaux outils modernes qui équipent aujourd'hui les écoles Lucie Aubrac et Josette et Jean Cornec.

Un investissement progressif et maîtrisé

Cette démarche, commencée depuis trois ans, vise à finaliser ce projet numérique dans toutes les classes. A ce jour, chacune des deux écoles concernées travaille avec quatre unités, soit huit tableaux au total. Pour onze classes à ce jour et près de 300 élèves. Un investissement volontaire de 20 000 euros qui sera poursuivi en 2018, avec une nouvelle tranche.

Des outils quotidiens indispensables

Désormais, ces méthodes de travail intuitif et informatique sont maîtrisées et appréciées. Elles sont partie intégrante du quotidien des élèves. « *C'est un confort de travail, un outil extraordinaire, confie l'équipe enseignante, auquel les enfants adhérent sans restriction. Ils sont plus captifs, plus concernés. Pour nous, c'est un réel plus à notre façon d'enseigner. C'est vite devenu indispensable !* ».

Ces tableaux de l'ère nouvelle ont été installés par l'équipe technique des services municipaux. L'école maternelle Park Gwenn n'est pas en reste avec des tablettes qui ouvrent ce monde aux petits. Avec des projets de vidéo en cours de réalisation.

Les tableaux numériques sont devenus indispensables à l'enseignement actuel.

Environnement : de l'eau et des arbres... au service des habitants

Pont-de-Buis lès Quimerc'h possède deux captages d'eau potable :

- à Goastalan, au nord-ouest de la commune, à l'orée de la Forêt du Cranou, sur des terres naturellement assez pauvres, dans la continuité des Monts d' Arrée ;
- au Pouldu, au sud-est, dans un terroir traditionnellement plus fertile, plus agricole et au couvert végétal moindre, favorisant les sols lessivés.

Boisement très dense

Des analyses, affichées en mairie, sont régulièrement effectuées par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé : elles révèlent non seulement une bonne qualité bactériologique mais, mieux encore, elles indiquent clairement que la qualité de l'eau, une priorité, s'est progressivement améliorée depuis une vingtaine d'années.

L'évolution du taux de nitrates (en mg/l) est toujours un bon indicateur ; alors qu' au Pouldu, le taux frôlait les 50 mg/l il y a vingt ans, force est de constater qu'aujourd'hui les chiffres des deux captages sont assez proches, oscillant le plus souvent entre 20 et 25mg/l :

- à Goastalan, 25 et 21 respectivement en novembre et décembre 2017 ;
- au Pouldu, 21 et 29 respectivement en novembre et décembre 2017.

La baisse sensible constatée au Pouldu est encourageante et boire l'eau du robinet ne pose donc pas de problème. Nous sommes désormais bien loin du fameux seuil de 50 mg/l, la teneur maximale en nitrates de l'eau destinée à la consommation humaine, que l'Union européenne et la France

Boisement après coupe

ont fixé, un maximum par ailleurs recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Tout cela n'est pas le fruit du hasard : c'est le résultat de travaux réguliers (entretien, renouvellement des canalisations) et d'une véritable politique de protection.

Plusieurs des talus construits et plantés dans le cadre de Breizh Bocage 1 et 2 en limite du périmètre A (dit de «protection rapprochée») y contribuent.

Surtout, plus de trente hectares de plantations protègent nos captages d'eau depuis près de 20 ans. Essentiellement des feuillus (chênes, hêtres, charmes, bouleaux...), plantés en 1999, 2001 et 2015.

Les récentes délibérations (7 décembre 2017) du conseil municipal confirment et confortent la forêt communale :

- Extension du régime forestier à l'ensemble des boisements communaux, ce qui facilite leur gestion par l' Office National des Forêts ;
- Adhésion au PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières), qui est un gage de qualité, en associant les acteurs de la forêt (propriétaires, producteurs, transformateurs, usagers) dans une logique de développement durable.
- Confirmation et extension du principe des coupes d'éclaircie par la population afin d' améliorer et de mieux renouveler la forêt communale en favorisant le chêne, essence objectif.

Cette gestion partagée de la forêt permet aux habitants de s'approprier leur espace de vie, de réduire la facture de chauffage et leur bilan carbone.

Les techniciens de l'ONF l'affirment : le modèle de mélange intime de nombreuses essences de feuillus imaginé il y a deux décennies fonctionne bien, les anciens sols agricoles sont bien couverts et bien protégés, mais aussi constamment nourris par l'humus forestier.

Laurence Roche et Marc Pasqualini, techniciens de l'ONF

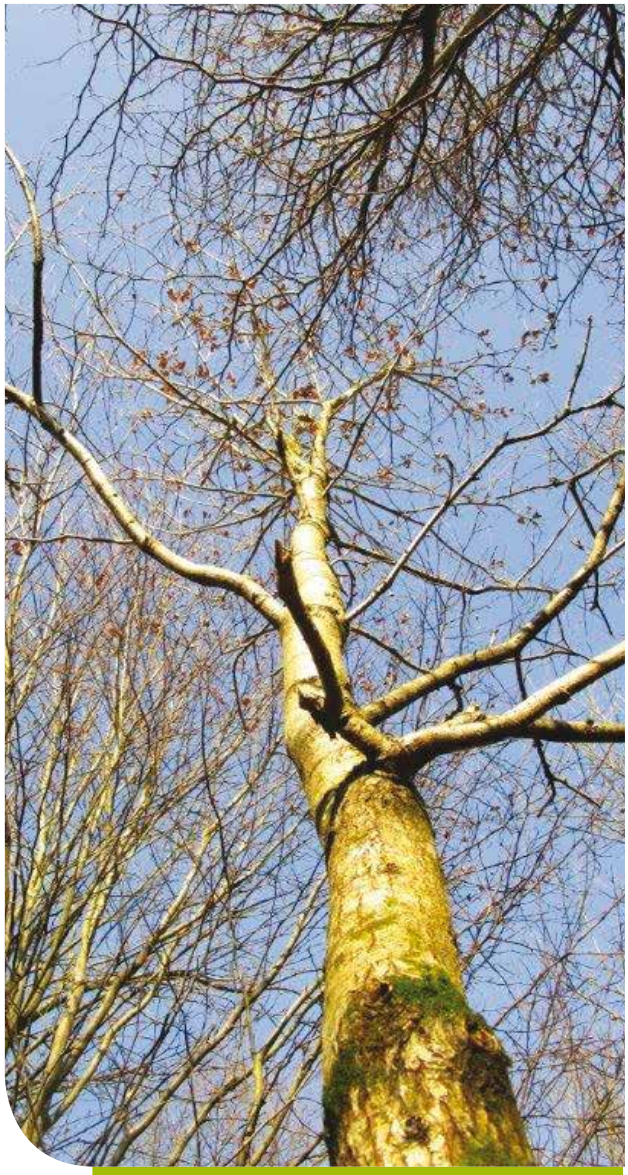

Ce jeune chêne produira du bois de haute qualité dont on pourra faire des tonneaux

Un beau mélange d'essences

- Frêne
- Aulne
- Saule
- Bouleau
- Sureau
- Chêne rouvre/chêne pédonculé /chêne rouge d'Amérique
- Hêtre
- Charme
- Noisetier
- Érable sycomore
- Pin sylvestre

Poudrerie et bois

Pour répondre aux ambitions expansionnistes de Louis XIV qui engage le pays dans des conflits nécessitant des besoins en armes et en poudre, plusieurs fabriques de poudre sont installées dans le pays. Celle de Pont-de-Buis est créée pour alimenter en poudre l'arsenal de Brest qui s'approvisionne alors à Saint-Jean-d'Angely en Charente Maritime.

Le bois, matière première de la poudre noire

Les premiers siècles d'activité, la fabrique produit de la poudre noire. Le bois est alors la matière première et incontournable pour la poudrerie.

La fabrication des poudres noires est connue en Europe depuis le IXe siècle. Dans le courant du XVIIe siècle, elle est réglementée et sa qualité est contrôlée.

La poudre noire est alors un mélange de salpêtre, soufre et charbon de bois battu au pilon dans un mortier actionné par une roue hydraulique.

Le charbon de bois doit provenir exclusivement de bois de bourdaine. À la fin du XVIIIe siècle, des ordonnances sont passées, elles instaurent comme privilège la fourniture de bois par les poudreries royales.

Après la Révolution, dans le premier tiers du XIXe siècle, ces privilèges sont abolis. Ainsi les fournisseurs ne bénéficient plus d'aucun avantage et le service des poudres est tenu de passer des marchés et de négocier les prix.

Pourtant le bois de bourdaine reste principalement exploité pour l'utilisation des poudreries et il est conseillé de se fournir auprès des commerces locaux. Il est utilisé pour la fabrication des poudres de guerre tandis que le bois blanc est utilisé pour la fabrication des poudres de mine.

Lorsqu'il devient difficile de s'approvisionner, la poudrerie plante des massifs de bois de bourdaine sur les merlons des usines de la rive droite (registre des délibérations n°5, 19 octobre 1880). D'autres solutions sont également adoptées : négocier directement avec les vendeurs, s'approvisionner plus loin ou remplacer le bois de bourdaine par du bois d'aulne ou de coudrier pour les poudres à canon.

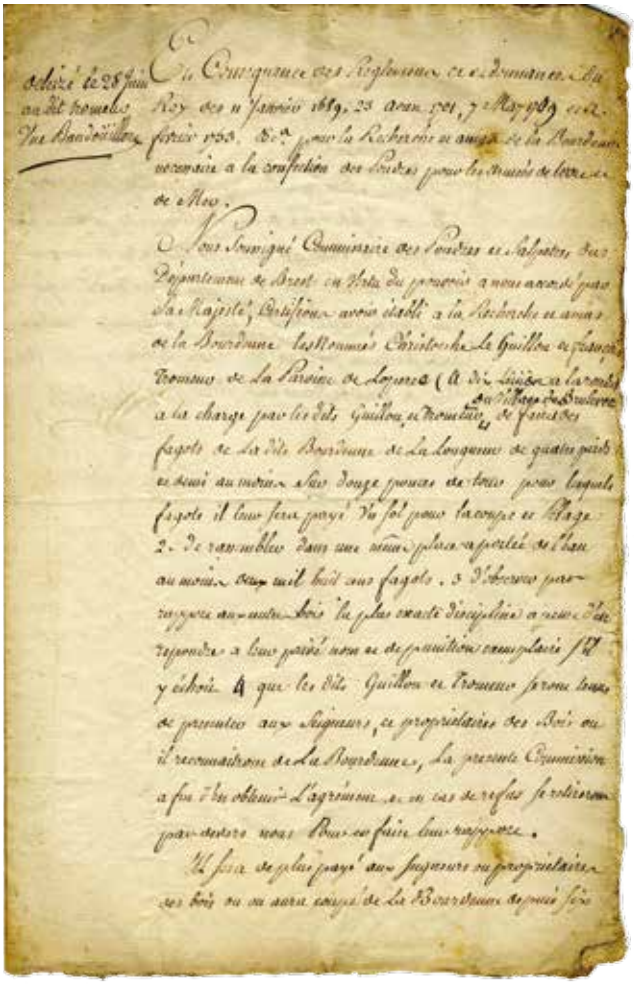

Il est par ailleurs conseillé à la poudrerie du Pont-de-Buis de s'approvisionner ailleurs que localement. Les bois locaux sont soumis au climat humide de la région et apparaissent de moins bonne qualité. Dans la même logique, parce que le bois est stocké à l'air libre, il est conseillé de stocker des quantités moins importantes afin d'éviter des pertes dues au moisissement.

Dès 1875, les registres des rapports et mémoires indiquent que le bois de bourdaine provient des forêts d'Alençon et de Rennes.

A partir de 1887, les commandes de bois diminuent. Le bois de bourdaine stocké à la poudrerie est envoyé à la poudrerie du Ripault.

La poudrerie se modernise et passe à la fabrication de la poudre B dite sans fumée. Le coton poudre remplace le charbon de bois en tant que matière première.

Majorité

« Tout individu humain a droit à l'entière croissance. Il a donc le droit d'exiger de l'humanité tout ce qui peut seconder son effort. Il a le droit de travailler, de produire, de créer, sans qu'aucune catégorie d'hommes soumette son travail à une usure et à un joug ». Cette citation de Jean Jaurès (Le Socialisme et la Vie, 1901) est toujours d'actualité et, si le travail est parfois - hélas - synonyme de contrainte, d' exploitation ou de recherche du profit, il est aussi source d'épanouissement personnel et collectif. Il est une liberté, un droit, un facteur de cohésion sociale.

Notamment dans le cadre de l'entreprise. Pas du tout la libre entreprise mais plutôt celle qui protège et met en valeur ses travailleurs. Ceux du monde entier, y compris, ceux, bien sûr, du Finistère, auxquels les Archives départementales du Finistère, sous l'égide du Conseil Départemental, rendent hommage. En réalité, c'est bien plus qu' un hommage : il s'agit d'un beau projet culturel qui vient de se concrétiser par une publication et par une exposition nommées « Histoire d'entreprendre. Le monde du travail en Finistère à travers les archives ».

Pont-de-Buis lès Quimerc'h y a forcément sa place, grâce à une tradition industrielle qui date de la fin du XVIIe siècle et qui perdure. Le nombre d' emplois industriels (environ 1200) pour une commune de 3850 habitants est exceptionnel.

Plusieurs pages du livre, sorti en septembre 2017, sont consacrées au rôle capital de la Poudrerie en faveur des écoles. Quant à l'exposition départementale, elle vous accueille dès le 19 janvier à la médiathèque Youenn Gwernig.

En attendant de vous y croiser, la majorité municipale « Pont-de-Buis lès Quimerch Solidaires » vous présente ses meilleurs vœux pour 2018.

Opposition

LA NOUVELLE DYNAMIQUE

Mesdames CHATILLON Micheline, KREMPEL UBEL Jocelyne, LE GRAET Maryline,

Messieurs PIRIOU jean Yves et MORVAN Henri, vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nous faisons suite à notre article paru dans le Grand Céteau de Juillet dans lequel nous vous annoncions déposer auprès de la municipalité un projet de création d'un Conseil Municipal des Jeunes. Lors d'une commission « Ecoles, Petite Enfance, Jeunesse » notre projet a été mis à l'ordre du jour par M. le Maire. Des échanges très constructifs ont eu lieu avec des élus de la majorité.

Il a été décidé lors de cette réunion de sélectionner des jeunes de 6eme, 5eme et 4eme. Un premier rendez vous a été pris avec Mme Carole CORNOU, CPE du collège, et Mr Michel COADOUR, Vice Président de cette commission, afin de lui faire part de notre projet qui, après explications a retenu toute son attention. Nous sommes dans l'attente d'un deuxième rendez afin de mettre au point certaines modalités (présentation d'un cmj auprès des élèves de ces 3 classes, période de leur campagne, date des élections).

Nous espérons mettre en place ce Conseil Municipal des Jeunes début d'année 2018, et nous remercions la majorité d'avoir adhéré à un de nos projets de campagne électorale de 2014.

Ciné plein air

Foire d'automne

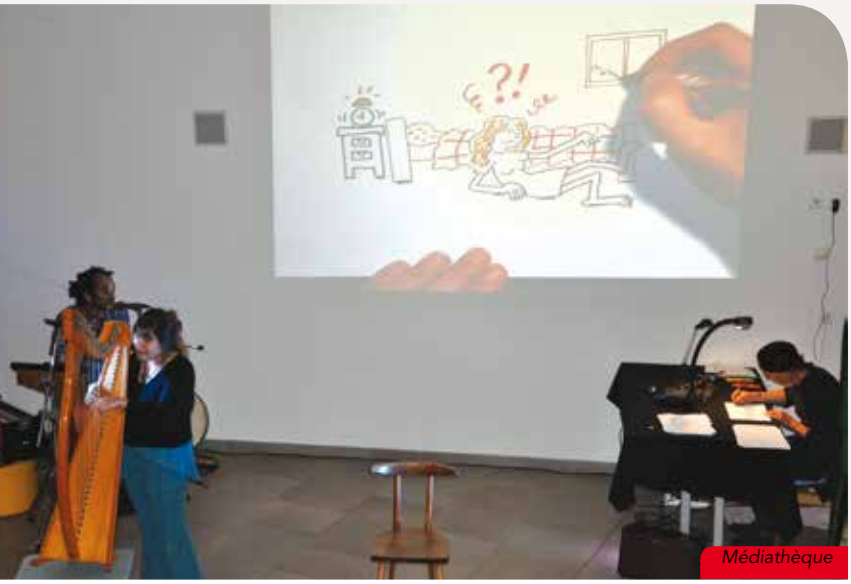
Médiathèque

Médiathèque

Informations pratiques

> Mairie
Esplanade du Général de Gaulle
02 98 73 04 38
accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr

> Mairie annexe
Rue Albert Louppe
02 98 26 91 80

> Service animation
Espace François Mitterrand
02 98 81 34 82
animation-culture@pontdebuislesquimerch.fr

> Espace jeunes
Espace François Mitterrand
06 40 05 25 68

> Médiathèque Youenn Gwernig
Rue Albert Louppe

Administration
02 98 81 34 82
animation-culture@pontdebuislesquimerch.fr

Médiathèque
02 98 26 94 83
mediatheque@pontdebuislesquimerch.fr

> Garderies et accueil de loisirs
Maison de l'enfance Baradozic
Venelle des écoles

Direction
02 98 73 39 23
direction-enfance@pontdebuislesquimerch.fr

Accueil de loisirs
02 98 73 39 27

Garderie de Quimerc'h
02 98 26 94 53

Multi-accueil (crèche, halte-garderie)
Maison de l'enfance Baradozic
Venelle des écoles
02 98 73 38 74
multi-accueil@pontdebuislesquimerch.fr

Relais Assistantes Maternelles
Maison de l'enfance Baradozic
Venelle des écoles
02 98 73 39 21
ram@pontdebuislesquimerch.fr

Pont-de-Buis
lès Quimerc'h
Ouvert sur le monde